



SYNDICAT NATIONAL DES FINANCES PUBLIQUES

SECTION DU FINISTERE

**Déclaration liminaire CAPL Mutations au
01/09/2015**

Madame la Présidente,

Le projet de mouvement général des catégories B et C est paru. Il fait ressortir dans le Finistère un déficit de 11,2 agents C et 11,5 agents B.

Comment faire fonctionner les services dans ces conditions? Sous-effectifs et suppressions d'emplois : ce sont des pans entiers de missions qui sont abandonnés : fusions des SIP, fusions des SIE, fermetures de services au public plusieurs demi-journées par semaine, transfert forcé de missions et de services.

Le directeur général vient d'annoncer le bilan des actions réalisées en 2014 dont les mesures de modernisation et de simplification, constituent des axes majeurs. Il ajoute que « le chantier n'est jamais achevé tant nos ambitions sont grandes ».

Mais quelles sont ses grandes ambitions pour la DGFIP ? continuer les suppressions d'emplois, continuer à abandonner les missions en les externalisant, continuer à démanteler le maillage territorial de notre administration, en remettant en cause le Service Public. C'est insupportable !

L'administration prouve une fois de plus son mépris pour les agents qui subissent au quotidien les conséquences de ses choix : stress, souffrance au travail et difficultés croissantes à accomplir les missions dans un contexte de sous effectif permanent.

A la DDFIP du Finistère, la situation de l'emploi est catastrophique, la situation de nombreux collègues en attente de mutation reste très difficile et l'administration se montre cette année encore incapable de calibrer le volume des recrutements à hauteur des besoins des services. Le volume de recrutement dans la catégorie B et C est largement insuffisant.

De plus nous constatons un nombre croissant et de détachements et d'affectations ALD. Ce statut est souvent considéré comme une variable d'ajustement pour la direction et ressenti comme un siège éjectable ou une situation de « bouche-trou » pour l'agent concerné. Cette situation de précarisation s'amplifie à chaque mouvement. Elle est inacceptable.

Concernant les EDR, la CGT tient ici à réaffirmer qu'elles ne sont pas prévues pour combler les trop nombreux postes vacants, mais ont été faites pour apporter un renfort ponctuel, remplacer des collègues absents ou faire face à des charges supplémentaires inhabituelles dans les services.

La CGT Finances Publiques revendique l'affectation la plus fine possible (commune, mission, structure) et que toutes les vacances d'emplois soient pourvues à chaque mouvement dès lors qu'il existe des demandes.

Et nous déplorons une fois de plus la communication tardive des documents préparatoires notamment pour les agents B, auquel nous avons su nous adapter, comme toujours afin de jouer pleinement nos rôles dans la défense des agents. Nous élus CGT, sommes encore privés de nos rôles de représentants des personnels. Nous demandons donc de nouveau qu'à l'avenir, ces informations nous soient communiqués dans de bonnes conditions et dans des délais raisonnables.

Les élus CGT Finances Publiques 29